
A

Actares

Actionnariat
pour une
économie durable

**Rapport
annuel
2015**

1. Mobilisation de l'actionnariat indirect

Depuis sa fondation, Actares s'est penchée sur l'actionnariat indirect. La plupart des Suissesses et des Suisses cotisent à des caisses de pension, ont une assurance-vie ou possèdent des parts de fonds de placement et détiennent donc un capital partiellement placé en actions. Cette propriété d'actions est étroitement liée à une grande responsabilité: la possibilité de s'engager sur des implications importantes en tant que copropriétaires d'une entreprise et de voter en conséquence.

Pour la première fois en 2015, les caisses de pensions ont eu l'obligation d'exercer leurs droits de votes et d'informer sur leur comportement lors des votes. En mai 2015, Actares et le bureau Pol.éthique ont lancé la campagne «PensionFairVote». Les résultats ont montré que les caisses de pensions n'ont satisfait jusqu'à maintenant que partiellement à leur devoir d'information dans le sens de l'initiative Minder.

L'usage de critères de durabilité dans leurs investissements ne va pas encore de soi pour les caisses de pension. Seulement un cinquième des caisses qui ont répondu a indiqué prendre en considération de tels critères. Une situation constatée aussi dans le secteur bancaire. S'il est vrai que les grandes banques veulent intégrer des critères sociaux, environnementaux et de gouvernance dans leurs processus de conseil et d'analyse en matière d'investissements, elles restent volontiers muettes sur la nature de ces critères dans le concret, comme sur les délais de mise en œuvre et les contrôles des résultats atteints.

En coulisses, Actares est restée active sur différents thèmes. L'accès aux médicaments dans les pays en développement et les prix insupportables de certaines thérapies dans les pays industriels ont mobilisé ses forces, tout comme l'influence de l'industrie alimentaire sur l'accès à l'eau et l'utilisation correcte de pesticides par le petit personnel agricole.

2. Entreprises

2.1. Credit Suisse

Il manque toujours à Credit Suisse une stratégie pour favoriser la transition vers une économie pauvre en CO₂. La banque reste en pointe dans le financement de l'exploitation du charbon à ciel ouvert et des centrales thermiques au charbon. D'autre part, la banque finance en Indonésie le groupe April, connu pour son déboisement massif de la forêt tropicale.

Lors d'un entretien, Actares a soulevé le thème de la mise en œuvre difficilement vérifiable des engagements sur la durabilité, les lacunes dans les rapports sur la responsabilité d'entreprise et la promotion assez timide des femmes.

2.2. Holcim (désormais LafargeHolcim)

Chez Holcim, des questions ont été soulevées par la fusion avec Lafarge et les conséquences sociales et écologiques qui lui sont liées. L'entreprise ne fournit aucune garantie en relation avec la responsabilité future de l'entreprise fusionnée vis-à-vis de la collectivité et de l'environnement. C'est entre autres pour cette raison qu'Actares s'est opposée à la fusion lors de l'AG extraordinaire.

Un thème important a été repris concernant le long conflit portant sur des emplois temporaires dans une filiale d'Holcim en Inde. Lors d'un entretien, Holcim nous a informés que l'entreprise avait intensifié ses efforts pour mettre un terme à ce conflit lors des deux dernières années. Un accord est notamment intervenu pour régler à l'amiable les procédures en cours devant les tribunaux.

2.3. Nestlé

En début d'année, Nestlé nous a invités à une rencontre. Comme thèmes de discussion étaient prévus le travail des enfants dans les plantations de cacao et dans la récolte des noisettes, les tentatives de breveter des plantes médicinales et l'accès aux procès-verbaux des AG. Nestlé nous a présenté un programme mondial relatif à des améliorations systématiques des conditions de travail des enfants dans la culture du cacao, qui devrait s'étendre au-delà de la Côte d'Ivoire.

Au cours du second semestre, Actares a abordé le thème de l'eau. La Californie lutte depuis plusieurs années contre une forte sécheresse et le manque d'eau. Malgré cela, Nestlé voulait augmenter sa production d'eau en bouteilles. Actares a demandé à Nestlé de limiter au contraire sa production et de collaborer à des stratégies de gestion durable de l'eau. Enfin, les actionnaires pourront obtenir sur simple demande l'envoi des procès-verbaux des AG.

2.4. Novartis

Lors de l'AG 2015, Actares a posé des questions sur l'accès aux médicaments dans les pays en développement ou émergents, et sur les prix élevés de médicaments dans les pays industrialisés. Dans les pays en développement, des médicaments fondamentaux ne sont disponibles que pour 46 % des malades. Novartis a reconnu la gravité de la situation et s'engage par divers programmes pour une amélioration de l'accès aux médicaments dans les pays en développement.

Autre point fort, le prix insupportablement élevé de médicaments concernant des thérapies vitales dans les pays industrialisés. La manière de fixer ces prix exorbitants reste obscure. Novartis est restée muette face à cette question d'Actares et n'a pas fourni d'information sur sa politique de prix.

2.5. Roche

Chez Roche aussi les questions de l'accès aux médicaments dans les pays en développement ou émergents et sur les prix très élevés de médicaments dans les pays industrialisés occupèrent le premier plan. Il est regrettable que dans le classement de l'Access to Medicine Index, un indice mesurant l'accès aux médicaments, Roche ait reculé de la 10ème à la 12ème place, au lieu de s'améliorer. Il est temps que Roche prenne exemple sur l'engagement de Novartis!

Au sujet de la fixation du prix des médicaments, Actares a demandé une ventilation claire, différenciant les parts de la recherche et du développement, du marketing, de la distribution, ainsi que du lobbying.

2.6. Swatch Group

Au cours d'un entretien, Actares a appris que Swatch Group fait des efforts intenses pour éviter d'acheter de l'or provenant de zones d'extraction problématiques. L'entreprise s'est fixé des objectifs en conséquence. A l'avenir, elle va dans la mesure du possible éviter de se fier aux assurances données par des tiers et mise sur sa propre raffinerie et sur des relations de plusieurs années avec un petit nombre de partenaires dignes de confiance.

2.7. Swiss Re

Actares a mis l'accent sur la rédaction d'une lettre préparatoire et une intervention à l'AG, revenant sur les thèmes de la protection du climat et de la promotion des femmes. Les assureurs sont très rares qui, comme Swiss Re, ont investi autant d'énergie depuis des années pour des études sur le changement climatique. Swiss Re est présente en première ligne sur des initiatives internationales pour favoriser la recherche et la fixation de standards dans la question climatique.

Toutefois, cet engagement apporte peu si les constats ne sont discutés que dans les cercles professionnels. Actares a demandé à Swiss Re de se positionner clairement et publiquement sur la question du climat et de faire jouer son influence politique.

Sur le chapitre de la promotion des femmes, Swiss Re est en queue de peloton. Au printemps, Swiss Re a expliqué dans une lettre à Actares qu'elle n'avait

aucun objectif spécifique quant à la participation des femmes aux échelons de direction. Ce que confirme le fait qu'il n'y a toujours pas de femme au sein de la direction générale. Au conseil d'administration, la part de la représentation des femmes a diminué, en raison de la nomination de deux nouveaux membres masculins.

2.8. Syngenta

Actares s'est intéressée en début d'année au concept de Syngenta «Good Growth Plan» pour une croissance durable. L'entreprise s'y engage à agir pour la durabilité. Cette intention mérite d'être encouragée. Actares regrette pourtant le manque de fixation d'objectifs mesurables, et qu'ainsi des progrès possibles ne puissent être constatés.

Dans les pays en développement ou émergents, on compte encore et toujours des accidents dus à l'usage incorrect de pesticides de Syngenta. Les informations relatives aux risques pour la santé restent insuffisantes sur les produits, bien que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ait fixé des standards à ce sujet. Actares a demandé à Syngenta de faire preuve de plus de responsabilité.

La collaboration future de Syngenta avec l'«Open Data Institute» est un point positif. Les données réunies par Syngenta seront ainsi accessibles au public.

2.9. UBS

Actares a continué d'interpeller UBS sur les nombreuses procédures juridiques en cours et la manipulation systématique des cours. La grande banque laisse l'impression que jamais dans ces scandales quelqu'un à la tête de la direction ne doit vraiment porter le chapeau. Dans les cas les plus flagrants, des traders et des collaborateurs avec le rôle de cadres subalternes ont été licenciés. En ce qui concerne le financement d'affaires dans le secteur des énergies non-renouvelables, UBS reste encore et toujours à la pointe. Sur l'impact climatique d'activités qui sont au cœur de ses affaires, la banque ne donne toujours pas d'informations chiffrées.

2.10. Zurich Insurance Group

Actares s'est saisie aussi chez Zurich Insurance Group des thèmes de la protection du climat et de la promotion des femmes. L'entreprise se présente dans les domaines du climat et de la responsabilité entrepreneuriale comme très engagée. Concernant une stratégie d'investissements responsables et les impacts climatiques sur les assurances, on relève des obligations soigneusement formulées et

des principes de mise en œuvre. Actares a pointé le fait que malgré toutes ces bonnes intentions, pratiquement aucun progrès mesurable et vérifiable n'a encore été atteint.

Dans le domaine de la promotion des femmes, l'entreprise a introduit un processus de certification qui doit examiner quel encouragement reçoivent les femmes et les hommes.

3. Thèmes dans le collimateur

3.1. Etude sur les procès-verbaux des assemblées générales

Actares a une nouvelle fois examiné quelles entreprises du Swiss Market Index (SMI) établissent des procès-verbaux complets de leurs assemblées générales et les rendent facilement accessibles aux personnes intéressées. Alors que lors de la saison 2013 la moitié seulement des 20 entreprises du SMI avait publié un procès-verbal complet, elles ont été 14 en 2014. Le nombre des entreprises qui se sont satisfaites d'un compte-rendu de décisions a passé de 8 à 5. Seule Transocean n'a publié aucun procès-verbal, ni en 2013, ni en 2014, se limitant à un bref communiqué de presse.

3.2. Etude sur les instructions à la représentation indépendante

L'«Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse» est entrée en vigueur début 2014. Actares a examiné la qualité de prise en compte de l'ordonnance par les 20 entreprises du Swiss Market Index, relativement à la délégation des droits de vote pour l'assemblée générale 2014. Concrètement, il s'est agi d'analyser la structure des formulaires de délégation de votes à la représentation indépendante. Il est apparu que les formulaires sont souvent conçus de manière à favoriser la position du conseil d'administration. C'est pourquoi aucune entreprise ne s'est vue attribuer le maximum de points!

3.3. Etude sur les financements de nature politique 2013–2014

Actares a de nouveau demandé aux entreprises du SMI si, et dans quelle mesure, elles avaient procédé à des dons de nature politique en 2013 et 2014. L'étude a conclu que les partis politiques bénéficient avant tout d'un soutien de la branche pharmaceutique et des milieux financiers. Le financement de l'action politique des groupements professionnels par les entreprises du SMI est la plupart du temps resté dans l'ombre.

3.4. Campagne PensionFairVote

PensionFairVote a testé la transparence des caisses de pensions, à l'occasion de l'assemblée générale de mai 2015 d'Holcim portant sur la fusion avec Lafarge, et a posé des questions sur les critères de durabilité pris en compte pour les investissements. Au total, 126 personnes ont participé à la campagne et 62 caisses de pensions ont pu être contactées. Des résultats, on peut tirer la conclusion que les caisses de pension ne remplissent que de manière limitée leur devoir d'information dans le sens de l'initiative «contre les rémunérations abusives».

4. Manifestations

4.1. Assemblée des membres d'Actares

Cette année, l'assemblée des membres a porté principalement sur les réseaux, la collaboration avec d'autres organisations et la recherche de nouveaux membres.

La partie officielle de l'assemblée a été suivie par une conférence d'Adrian Knöpfli sur l'histoire d'Actares et le rôle joué par l'association dans le passé, le présent et l'avenir, dans la société, l'économie et la politique.

5. Questions internes

5.1. Effectifs

Fin 2015, Actares comptait 1295 membres, dont 26 personnes juridiques. Actares reste attractive auprès d'institutions de droit public. Sont notamment membres les villes de Lausanne, de Carouge, d'Yverdon, de Renens et du Locle, ainsi que la Commune de Chêne-Bougeries.

5.2. Activités du Comité et du Bureau

Le Comité s'est réuni six fois cette année, et le Bureau (émanant du Comité) sept fois de plus. Un membre fondateur, Edouard Dommen, s'est retiré du Comité lors de l'assemblée des membres 2015. Parmi les onze membres en fonction, on compte six femmes et cinq hommes; sept viennent de Suisse romande et quatre de Suisse alémanique. Sont membres du Bureau Rudolf Meyer, président, Tineke Ritzema, vice-présidente, Edouard Deguemp ainsi que Roby Tschopp, directeur.

5.3. Groupes de travail

Actares a pu compter également en 2015 sur le soutien des groupes de travail. Ils ont élaboré les recommandations de vote, discuté des fondements des activités d'Actares et accompagné la communication et la présence d'Actares

auprès du public. D'autre part, de nombreux membres s'engagent dans des groupes spécifiques aux domaines des grandes banques et des assurances, ou consacrés à des entreprises comme Nestlé, Holcim et Syngenta, afin d'en suivre les activités au cours de l'année. Le groupe de travail sur les pharmas est appuyé par des étudiantes et des étudiants en médecine pour les contenus et les aspects scientifiques de ses travaux.

5.4. Secrétariat

Début 2015, quatre personnes se répartissaient 2 équivalents plein temps: Roby Tschopp (directeur), Marcel Schwob (comptabilité et secrétariat), Roger Said (recherche de fonds et communication) et Nicole Weydknecht (communication).

Marcel Schwob a quitté Actares en juillet pour la Californie, dans le cadre d'un échange étudiantin, et a été remplacé par Franziska Olivier. En fin d'année, Suzie Abessolo est venue renforcer l'équipe dans le cadre d'un stage.

Le travail d'Actares bénéficie du soutien ou du partenariat de:

Ville de Genève,
Banque Alternative Suisse.

A

Actares

AktionärInnen
für nachhaltiges
Wirtschaften

Bern:
Actares, Postfach
CH-3000 Bern 23
T 031 371 92 14

Genève:
Actares, CP 161
CH-1211 Genève 8
T 022 733 35 60

www.actares.ch
info@actares.ch

IBAN:
CH30 0900 0000
1744 3480 3
PC / CCP:
17-443480-3